

Metz, le 9 février 2020

Communiqué

Ma contribution aux travaux du collectif « sauvons Sainte-Thérèse »

Le 4 février dernier, j'ai répondu présente à l'invitation du collectif « *sauvons Sainte-Thérèse* ». Ayant une amie qui a travaillé, comme spécialiste « *béton* », au classement au titre des monuments historiques du bâtiment, j'ai été sensibilisée, il y a plus de 25 ans, à l'état du bâtiment et surtout à ses caractéristiques exceptionnelles (conception innovante, un des seuls établissements de culte en France en béton, ...) qui en font un édifice unique à sauvegarder. Lors de cette soirée, j'ai pu, entre autres, prendre connaissance des résultats du diagnostic de la structure mené par les architectes des bâtiments de France. J'ai été soulagée d'apprendre que malgré des faiblesses dues à la dégradation des bétons et de la toiture, cet édifice ne menace pas de s'écrouler et c'est déjà un point majeur.

J'ai toujours admiré la prouesse architecturale que constitue l'Église Sainte-Thérèse, tant au niveau de la structure en béton créée par l'architecte Nicolas Expert que des magnifiques vitraux de Nicolas Untersteller et je considère qu'il est du devoir de la prochaine municipalité de se saisir de ce dossier pour redonner tout son éclat à ce haut lieu de foi et de culture. Cet édifice reste également un marqueur visuel, géographique, historique et affectif pour tous les messins. Comme ingénieure en structure, voilà un défi qui me parle et j'attends impatientement les conclusions des études de diagnostic pour pouvoir estimer le montant des travaux de restauration.

Sur la question des financements, même si le droit local est clair sur les responsabilités qui incombent à la ville, j'ai entendu bien des promesses de financement uniquement municipal. Les travaux étant annoncés à plus de 15 M€, je doute que ce soient des promesses viables, sauf à augmenter les impôts ou à endetter la ville. Pour ma part, je propose de solliciter dès maintenant l'État et la Région Grand Est pour inscrire les travaux dans le prochain Contrat de Plan État-Région 2021-2027. Ce plan, en cours de négociation, permet de programmer des projets importants, financés par l'État et la Région, y compris au titre des fonds européens, mais aussi des collectivités (au premier lieu la Ville de Metz, mais la Métropole, qui a la compétence « *culture* »).

Je propose aussi d'aller chercher des financements à travers le mécénat privé. Le groupe « *habiter promotion* » qui développe le projet « *cœur impérial* » aurait annoncé une enveloppe de 5 M€, mais aussi via la Fondation du Patrimoine. Nous pouvons aussi travailler avec des entreprises afin de développer, en partenariat public-privé, de l'innovation. C'est bien en misant sur la créativité de nos architectes et de nos spécialistes tout en allant chercher des financements extérieurs qu'il sera possible de mener à bien, dans un délai raisonnable, cet ambitieux projet.

À court terme, j'invite les architectes à définir dans les meilleurs délais, le chiffrage de ces travaux et du planning possible. Car, s'agissant d'un monument historique, l'instruction du dossier par les autorités compétentes sera longue, et chaque mois perdu créera des désordres irrémédiables pour la structure car rien n'arrête la progression de l'eau qui fragilise l'édifice.

Comme maire, je souhaite que l'année 2024 permette non seulement de fêter les soixante-dix ans de l'Église Sainte-Thérèse mais aussi de se réjouir de l'avancée des travaux de restauration.

Comme maire, soyez-en certain, j'y contribuerai.

Béatrice Agamennone